



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4277 du 28/01/2013

Chargés de mission « prévention des conflits »

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental et Secondaire ordinaire et spécialisé de plein exercice

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Du 02/09/2012 au 30/06/2013

Documents à renvoyer

- Non

Mot-clé :

Prévention - Conflits

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directeurs/trices des CPMS organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Administrateurs/trices des internats autonomes organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Aux organisations syndicales
- A la FAPEO

Signataire

Ministre / Administration : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
M. Didier Leturcq, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association : Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nom et prénom	Téléphone	Email
Pierre Ercolini Chargé de mission	02/690 82 40	pierre.ercolini@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Objet: chargés de mission "prévention des conflits"

Madame la Préfète, Madame de Directrice, Madame l'Administratrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur, Monsieur l'Administrateur,

L'année 2011-2012 a connu quelques conflits qui ciblaient particulièrement des Chefs d'établissements. Ces conflits ont été régulièrement relayés, voire amplifiés, par la presse et ont nuit à l'image du réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin de lutter contre cet état de fait et de donner une réponse concrète rapide à ces problèmes, Madame la Ministre a décidé de mettre en place une équipe d'intervention composée de trois personnes:

- Madame Annick FAUCONNIER, annick.fauconnier@cfwb.be, 0473 89 97 41;
- Monsieur Daniel DEBIESME, daniel.debiesme@cfwb.be, 0498 37 02 02;
- Monsieur Jean-Claude LAFORGE, jean-claude.laforge@cfwb.be, 0495 25 32 80.

Madame FAUCONNIER est détachée sur base d'une charge de mission "classique"; Messieurs DEBIESME et LAFORGE sont détachés sur base du "pour-cent de solidarité" de l'enseignement secondaire ordinaire.

Missions

Cette équipe a pour mission essentielle de prévenir les conflits concernant des directions de l'enseignement obligatoire (fondamental et secondaire, spécialisé et ordinaire, Internats et CPMS). Les chargés de mission se déplacent donc sur le terrain de la manière la plus rapide possible afin d'éviter qu'une difficulté s'envenime. Ils montrent, par leur présence, la volonté du réseau de prendre en considération les difficultés vécues et ressenties. Ils n'interviennent pas dans les enquêtes en cours lorsqu'un dossier disciplinaire est ouvert: ils n'exercent donc aucune mission d'enquête.

Les trois membres de l'équipe visent à rester en contact avec les Préfets coordonateurs de zones. De même un contact privilégié peut être utilement noué avec les organisations syndicales locales ou régionales.

Modalités

L'équipe "prévention des conflits" relève directement du Directeur général adjoint ou de son délégué, Pierre ERCOLINI. Elle ne fait rapport qu'à eux. Toute demande d'intervention doit se faire directement auprès des deux responsables soit par courrier soit par courriel.

Didier LETURCQ
Directeur général adjoint (didier.leturcq@cfwb.be)

Pierre Ercolini
Chargé de mission (pierre.ercoloni@cfwb.be)

Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 à 1000 BRUXELLES

Lors de leurs visites dans les établissements scolaires, les trois chargés de mission peuvent avoir des contacts avec toute personne qui peut les éclairer sur la situation vécue ou perçue.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ